

Politique d'Accessibilité d'Accueil de Personnes en Situation de Handicap de l'organisme de formation : **SOGEP@ADP** version 2025

Notre organisme de formation s'engage à offrir un accueil inclusif et accessible aux personnes en situation de handicap.

Nous reconnaissons l'importance de garantir l'égalité des chances à tous les apprenants et nous nous efforçons de créer un environnement accessible, respectueux et non discriminatoire.

1. Sensibilisation et formation : Nous veillerons à sensibiliser régulièrement notre personnel aux questions liées à l'accessibilité et à la diversité. Une formation initiale et continue sera mise en place pour que nos employés puissent mieux comprendre les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap et adopter une approche inclusive dans leur interaction avec les apprenants.

2. Amélioration des infrastructures physiques : Nous nous engageons à rendre nos locaux et nos installations accessibles à tous les apprenants, quel que soit leur handicap. Cela comprend l'installation de rampes d'accès, de portes automatiques, d'ascenseurs adaptés, de sanitaires et de places de parking réservées aux personnes handicapées. Nous nous assurerons également que l'éclairage, le niveau sonore et la signalétique sont adaptés aux personnes ayant des déficiences visuelles ou auditives.

3. Adaptation des supports de formation : Nous adapterons nos supports de formation pour répondre aux besoins des apprenants en situation de handicap. Cela inclut la mise à disposition de documents en formats accessibles tels que le braille, les formats numériques avec une compatibilité pour logiciels de synthèse vocale, ainsi que des vidéos sous-titrées ou avec interprétation en langue des signes.

4. Accompagnement personnalisé : Nous fournirons un accompagnement personnalisé aux apprenants en situation de handicap afin de les soutenir dans leur expérience de formation. Cela peut inclure l'affectation d'un tuteur de soutien, l'adaptation du rythme d'apprentissage, la mise à disposition d'équipements spécialisés ou d'interprètes en langue des signes.

5. Évaluation continue et feedback des apprenants : Nous maintiendrons un dialogue ouvert avec nos apprenants en situation de handicap afin de recueillir leurs retours d'expérience et d'identifier les améliorations à apporter. Nous prendrons en compte leurs suggestions pour développer nos pratiques et garantir une accessibilité optimale. Cette politique d'accessibilité sera régulièrement révisée et mise à jour en fonction des évolutions réglementaires et des avancées technologiques pour assurer que notre organisme de formation reste à la pointe en matière d'inclusion.

Nous invitons tous les membres de notre équipe et nos apprenants à soutenir cette politique et à contribuer à la création d'un environnement d'apprentissage inclusif pour tous.